

**Votre référent :** Annaïck DUCLER

**Adresse :** 57 rue Georges Clemenceau 56400 Auray

**Tél :** 02 90 38 08 22

**Email :** auray@apef.fr

**Site web :** www.apef.fr

**Structure déclarée :** SAP534124326

**Structure agréée:** SAP534124326

**Structure autorisée :** SAP534124326

**Horaires d'ouverture :**

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30

Astreinte téléphonique en dehors des heures d'ouverture

**Transports**

Ligne Rouge : Arrêt Hotel de Ville

Accès PMR : Oui

**Organigramme**

Gérant : Guillaume RICHARD

Responsable de secteur : Annaïck DUCLER

Assistante en alternance : Manuella GROSEIL

### Autorités administratives :

**DDETS :** Centre Parc Pompidou - rue de Rohan, 56000 Vannes, France

**ARS :** 32, Bd de la Résistance, 56000 VANNES

**CD :** Conseil Départemental du Morbihan - Hôtel du Département, 2, rue de Saint Tropez, 56000 VANNES

### Zone d'intervention :

Auray, Baden, Belz, Bono, Brech, Carnac, Crach, Erdeven, Etel, Locmariaquer, Locoal-Mendon, La Trinité-sur-Mer, Ploemel, Plougoumelen, Plouharnel, Pluneret, Saint-Philibert, Saint Pierre de Quiberon, Sainte-Anne d'Auray

### Liste des partenariats et conventionnements :

Conseil départemental, CARSAT/CNAV, Caisses de retraites diverses, Réseau gérontologique, Inter Mutuelle Assistance (IMA), Vyv Ecoute et Solutions, Mutuaide, Europ Assistance France (EAF), VIAVITA, AXA, Filassistance, Fidélia, AP Solutions GmbH (Mondialassistance), FOR ME et autres mutuelles diverses. Domiserve, Dhomplus, Les Opticiens Mobiles, Indépendance Royale, Saveurs et vie, La téléassistance de Europassistance et EZIO

### Informations complémentaires

- ✓ L'agence remet **gratuitement un devis personnalisé** au consommateur à qui il propose une prestation ou un ensemble de prestations dont le prix total est supérieur ou égal à 100€ TTC ou au consommateur qui lui en fait la demande.
- ✓ Le présent document ne peut être remis qu'avec le livret d'accueil et ses annexes.
- ✓ Le client peut bénéficier d'un **crédit d'impôt** de 50% des sommes engagées, hors paiement en espèces, selon la législation en vigueur. Article 199 sexdecies du Code Général des Impôts.
- ✓ Pour un accompagnement dans l'**exercice de vos droits**, vous pouvez contacter les **personnes qualifiées** du département (annexée à cette présente fiche tarifs), ainsi que le **Service Territorial de l'Autonomie** compétent.
- ✓ Si vous êtes témoin ou victime d'un acte de **maltraitance**, vous pouvez contacter les numéros d'urgences nationaux : 3977 (personnes âgées et en situation de handicap) - 3919 (femmes victimes de violences) - 119 (enfants). Plus d'informations dans le livret d'accueil client.

**“ TARIFS GÉNÉRIQUES MODE PRESTATAIRE \* ”**

## APEF AURAY

TARIFS HORAIRES			
	HT	TTC	TTC après crédit d'impôt**
<b>MÉNAGE REPASSAGE</b>			
Détente	27,73 €	30,50 €	15,25 €
Bien-être	29,55 €	32,50 €	16,25 €
Evasion	31,36 €	34,50 €	17,25 €
Ponctuel	37,27 €	41,00 €	20,50 €
<b>AIDE A DOMICILE</b>			
Aide + Accompagnements	29,09 €	32,00 €	16,00 €
Aide + Accompagnements ponctuel	34,55 €	38,00 €	19,00 €
<b>GARDE D'ENFANTS</b>			
Garde d'enfants - 3 ans & - 18 ans en situation de handicap	28,18 €	31,00 €	15,50 €
Garde d'enfants + 3 ans	27,27 €	30,00 €	15,00 €
Garde ponctuelle / partagée (2 foyers)	30,00 €	33,00 €	16,50 €
<b>BRICOLAGE</b>			
Ponctuel	50,00 €	55,00 €	27,50 €
<b>JARDINAGE</b>			
Régulier	41,67 €	50,00 €	25,00 €
Ponctuel	45,83 €	55,00 €	27,50 €

### Autres prestations :

	TTC	HT		TTC	HT
Soins et promenade d'animaux de compagnie (***)	42,00 €	38,18 €	Téléassistance partenariat EA (à partir de)	29,90 €	24,92 €
Démarches administratives	35,00 €	31,82 €	Présence et vigilance à domicile	41,00 €	34,17 €

(\*) Nos prestations sont majorées de 25% les heures de nuit (22H - 7H), les dimanches et jours fériés et de 100% les 1er Mai et 25 Décembre. Le détail des formules est joint en annexe. (\*\*) Nos prestations donnent droit au crédit d'impôt selon les modalités de l'article 199. sexdecies du code des impôts.

(\*\*\*) Pour personnes dépendantes. Les frais annexes hors frais kilométriques ne s'appliquent pas aux prestations d'assistance et financées.

Frais de gestion administrative mensuels : 20,00 € TTC (Taux de TVA associé à la prestation)

Frais kilométriques dans le cadre des prestations : 1,10 € TTC/km (Taux de TVA associé à la prestation)

Majoration tarifs pour les prestations non hebdomadaires : 2,00€TTC par heure (Taux de TVA associé à la prestation)



TARIFS APPLICABLES AU 01/12/2025

**TARIFS ASSISTANCE ET FINANCES  
MODE PRESTATAIRE \***

**APEF AURAY**

TARIFS HORAIRES		
HT	TTC	TTC Après crédit d'impôt**

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL \*\*\***

<b>APA</b>  <b>Allocation personnalisée d'autonomie</b>	Allocation attribuée par le Conseil Départemental à une personne âgée en perte d'autonomie. Objectif : prendre en charge tout ou partie de services d'aide à domicile. ✓ Avoir 60 ans et plus ✓ Rencontrer des problèmes liés à la perte d'autonomie pour accomplir les actes essentiels de la vie quotidienne. ✓ Résider régulièrement en France	31,47 €	33,20 €	50% du reste à charge de votre facture
	Ce tarif s'applique aux bénéficiaires dont la <b>prise en charge du Conseil Départemental est égale ou inférieure à 100%</b> . Il comprend le tarif APA (%) notifié par le Conseil Départemental sur 24,58€ TTC) + 8,62€ TTC			
<b>PCH</b>  <b>Prestation de compensation du handicap</b>	Ce tarif s'applique aux bénéficiaires dont la <b>prise en charge du Conseil Départemental de plus de 60H mensuelles</b> . Il comprend le tarif APA 24,58€ TTC) + 2,42€ TTC	25,59 €	27,00 €	
	Aide financière attribuée par le Conseil Départemental, destinée à couvrir les besoins liés à la perte d'autonomie des personnes handicapées. ✓ Avoir de 20 à 60 ans ✓ Avoir des difficultés à réaliser des tâches essentielles de la vie quotidienne ou une difficulté grave pour au moins 2 activités ✓ Résider régulièrement en France	30,33 €	32,00 €	50% du reste à charge de votre facture

**ASSISTANCE HORS PRISE EN CHARGE**

Tarif Assistance aux personnes âgées - HORS PRISE EN CHARGE	35,26 €	37,20 €	18,60 €
Tarif Assistance aux personnes en situation de handicap - HORS PRISE EN CHARGE	35,55 €	37,50 €	18,75 €

**CAISSES DE RETRAITE**

<b>CARSAT / CNAV</b>	Caisse d'Assurance Retraite et de Santé au Travail	24,36 €	26,80 €	50% du reste à charge de votre facture
<b>MSA</b>	Mutuelle Sécurité Agricole	24,36 €	26,80 €	
<b>CNRACL</b>	Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales.	24,36 €	26,80 €	
<b>CNMSS</b>	Caisse nationale militaire de sécurité sociale.	24,36 €	26,80 €	

(\*) Nos prestations sont majorées de 25% les heures de nuit (22H - 7H), les dimanches et jours fériés et de 100% les 1er Mai et 25 Décembre. Le détail des formules est joint en annexe. (\*\*) Certaines prestations ouvrent droit au crédit d'impôt, renseignements en agence

\*\*\* Conditions de facturation du financeur :



SARL APEF VANNES, au capital de 8000€ - immatriculée au RSC de Vannes - Siret : 534 124 326 000 24 - Siège social : 24 rue du Lieutenant Colonel Maury 56000 Vannes

Entreprise indépendante - membre du réseau de franchise APEF. - V14 112025

# DETAIL DES FORMULES APEF

Ménage / Repassage *	Détenante	Bien-être	Evasion	Aide et Assistance à domicile	
				Aide *	Assistance **
<b>MENAGE</b>				<b>ENTRETIEN DU LOGEMENT</b>	
Dépoussiérer, aspirer, balayer et laver les sols	X	X	X	Nettoyer les sols et faire les poussières	X X
Nettoyer le plan de travail, l'évier et laver la vaisselle	X	X	X	Nettoyer les sanitaires et les points d'eau	X X
Nettoyer et désinfecter les points d'eau (lavabo, sanitaires, baignoire, douche)	X	X	X	Nettoyer les pièces de vie (cuisine, chambres, sanitaires, ....)	X X
Remplir, programmer et vider le lave-vaisselle	X	X	X	Faire les lits et changer les draps	X X
Nettoyer les extérieurs des placards et appareils ménagers		X	X	Ranger et organiser les pièces	X X
Faire les lits		X	X	<b>GESTION DU LINGE</b>	
Nettoyer l'intérieur et le dessus des placards et appareils ménagers			X	Trier, laver, étendre, plier, repasser les vêtements et le linge de maison	X X
Entretenir les matériaux nobles (parquet, cuivre, cuir, argenteries, ...)			X	Effectuer des travaux simples de couture	X X
Cirer et ranger les chaussures			X	Accompagner dans la gestion du linge (achats, tri, etc)	X X
<b>REPASSAGE</b>				<b>GESTION DES REPAS ET COURSES</b>	
Repasser et ranger les vêtements		X	X	Organiser les repas (mettre la table, servir et débarasser, ...)	X X
Repasser et ranger les matières délicates		X	X	Préparer un repas simple ou adapté (selon les besoins)	X X
Repasser et ranger le linge de maison		X	X	Réaliser les courses (en autonomie ou à partir d'une liste)	X X
<b>ENTRETIEN DU LINGE</b>				Ranger et conditionner les produits achetés	X X
Trier, étendre, plier le linge		X	X	Assister la prise des repas	
Programmer le lave linge et le sèche linge		X	X	<b>ENTRETIEN CADRE DE VIE</b>	
Laver à la main, détacher, repasser des matières délicates			X	Nettoyer les fenêtres et les vitres	X X
Assurer la rotation du linge (serviettes de bain, de toilette) et changer les draps			X	Entretenir les plantes de balcon, terrasses et jardinières	X X
Entretenir la literie, les voilages et rideaux			X	Vider et sortir les poubelles	X X
Apporter et récupérer au pressing			X	Maintenir une vigilance au domicile	X X
Effectuer des travaux simples de couture			X	Soins et promenades d'animaux de compagnie ***	X X
<b>GESTION DES COURSES</b>				<b>ACTIVITES ET SORTIES</b>	
Réceptionner la livraison de courses à domicile		X	X	Accompagner à des balades, courses, rdv médicaux, etc.	X X
Ranger et conditionner les produits achetés		X	X	Aider aux tâches administratives	X X
Réaliser des courses à partir d'une liste ou en autonomie			X	Réaliser des jeux, des temps de discussions, etc	X X
<b>PREPARATION DES REPAS</b>				<b>HYGIENE, CONFORT ET DEPLACEMENTS</b>	
Préparer des repas simples		X	X	Aider à la petite toilette (lavage mains, dents, visage)	
Gérer les repas de la semaine en autonomie			X	Aider à la toilette et aux changes	
<b>ENTRETIEN DU CADRE DE VIE</b>				Aider à l'habillage et au déshabillage	
Vider, sortir et rentrer les poubelles	X	X	X	Aider aux transferts (lever, coucher, déplacements)	
Entretenir les plantes		X	X	Aider à la mobilité au domicile et à l'extérieur	
Nettoyer les fenêtres et vitres		X	X	Mise en beauté (lavage, séchage des cheveux, massage des mains et des pieds) ***	X X
Entretenir la terrasse et le mobilier de jardin			X	* Prestations relevant de la déclaration en mode prestataire.	
Maintenir une vigilance au domicile (fermer, ouvrir les volets, ramasser le courrier)			X	** Prestations relevant de l'autorisation en mode prestataire pour les personnes âgées, en situation de handicap ou atteintes de pathologies chroniques.	

\* Pour les prestations ponctuelles, toutes les tâches peuvent être réalisées dans le respect de la fiche mission définie.

\*\* Prestations relevant de la déclaration en mode prestataire.

\*\*\* Service relevant de la déclaration en mode prestataire et réservé uniquement aux personnes dépendantes.

Garde d'enfants *	Enfants de + 3 et de - 3 ans **	Enfants - 18 ans en situation de handicap ***	Garde partagée ****	Jardinage / Bricolage
	DEPLACEMENTS / ACCOMPAGNEMENTS			
Amener et aller chercher à l'école, à la garderie	X	X	X	
Amener et aller chercher aux activités extra-scolaires	X	X	X	
Amener et aller chercher à la crèche	X	X	X	
COURSES / REPAS				
Réaliser des petites courses pour les repas de l'enfant	X	X	X	
Préparer et aider à la prise des repas	X		X	
SOMMEIL				
Organiser les réveils et les couchers	X		X	
Organiser les siestes	X		X	
SOINS D'HYGIENE ET DE CONFORT				
Accompagner à la propreté	X		X	
Accompagner au bain, à la douche	X		X	
Accompagner dans la petite toilette	X		X	
Aider à l'habillage et au déshabillage	X		X	
Gérer les changes	X		X	
Garder les enfants malades	X	X	X	
DEVELOPPEMENT / APPRENTISSAGE				
Proposer des activités d'expression, de construction, des activités ludo-éducatives et des	X	X	X	
Aider aux devoirs	X	X	X	
ENTRETIEN DU CADRE DE VIE DE L'ENFANT				
Nettoyer et ranger les espaces de vie de l'enfant	X	X	X	
Nettoyer le matériel, les jeux et jouets de l'enfant	X	X	X	
Nettoyer et ranger le linge de l'enfant	X	X	X	

\* 3 enfants maximum par intervention

\*\* Formule relevant du régime de la déclaration pour les enfants de + 3 ans et de l'agrément pour les enfants de - 3 ans pour la garde et l'accompagnement d'enfants.

\*\*\* Formule relevant du régime de l'agrément en mode prestataire pour les enfants de - 18 ans en situation de handicap. Sont exclus les actes d'assistance de la vie quotidienne.

\*\*\* Formule couvrant la garde d'enfants de 2, voir 3 familles alternativement au domicile de l'une et de l'autre.

V14 - 112025 - Annexe de la fiche tarifs de l'agence

La tonte
Le désherbage
Le ramassage des feuilles
Le débroussaillage
La plantation de petits végétaux
La taille des haies, arbustes et arbres
L'enlèvement des déchets occasionnés par la prestation
Le déneigement des abords immédiats du domicile
L'entretien des massifs (bêchage, binage et griffage ...)
Petit arrachage manuel et évacuation des végétaux
L'entretien régulier des allées et des terrasses
Le traitement des arbres et des arbustes
L'application d'engrais et/ou d'amendements
L'arrosage manuel des végétaux,
La petite maintenance régulière du mobilier de jardins et accessoires, ...
L'entretien des plantes de balcons, terrasses et jardinières
LE POTAGER
La cueillette des fruits et légumes à des fins de consommation personnelle
LE BRICOLAGE
Démonter, monter des meubles simples
Poser des étagères ou des tringles à rideaux
Fixer un porte manteau, un abat jour, d'un cadre
Resserrer une poignée de porte, remettre une latte de sommier, etc
Aider au déplacement/installation de petit mobilier dans une pièce
Petites retouches de joints de silicone dans la salle de bain (sans démontage)
Installer des équipements de sécurité (capteur, détecteurs de fumée, )

La taille des fruitiers, des rosiers et des plantes grimpantes dans le respect du décret du 1<sup>er</sup> septembre 2004 n°2004-924 relatif à l'utilisation des équipements de travail mis à la disposition pour des travaux temporaires en hauteur.

Attention : La taille ou l'élagage d'arbustes ne peuvent être considérés comme travaux de petit jardinage que dans la mesure où il s'agit d'entretien courant effectué à hauteur d'homme, ne nécessitant pas le déplacement de l'intervenant dans l'arbre et le matériel adéquat (cordes et harnais, évacuation par camion).



## APEF AURAY

<b>TARIFS HORAIRES</b>	
<b>HT</b>	<b>TTC</b>

### ENTRETIEN DES LOCAUX

<b>Entretien des locaux</b>	29,00 €	34,80 €
<b>Nettoyage de surfaces vitrées</b>	36,67 €	44,00 €

### ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

<b>Jardinage</b>	45,83 €	55,00 €
<b>Bricolage</b>	45,83 €	55,00 €

### Frais annexes

**Frais de gestion administrative** : 60€ TTC / an ( 50€ HT)

Frais de mise à disposition de produits et/ou de matériels 3€TTC / heure (2€50 HT) - Frais de déchèterie 10€ TTC par évacuation (8€33 HT)

(\*) Majoration de 25% des heures de nuit (22h - 7H), dimanche et jours fériés et de 100% les 1er mai et 25 décembre.  
Ces prestations ne donnent pas droit au crédit d'impôt.



Tâches	
<b>ESPACE DE TRAVAIL</b>	
Aérer les locaux	x
Dépoussiérer les bureaux, plans de travail et sièges (débarrasser par vos soins)	x
Désinfecter les appareils (téléphones, claviers, souris, ...)	x
Dépoussiérer les meubles et objets meublants y compris les écrans d'ordinateur éteints par vos soins	x
Aspirer ou balayer les sols (selon revêtement)	x
Laver les sols	x
Vider les corbeilles à papier et déposer les sacs dans l'endroit indiqué par vos soins	x
<b>ESPACES COMMUNS</b>	
Aérer les locaux (20 min par pièce)	x
Dépoussiérer les meubles et objets meublants	x
Aspirer et laver les sols (selon revêtement)	x
Vider les poubelles et remplacer les sacs	x
<b>CUISINE / SANITAIRE</b>	
Nettoyer et désinfecter les appareils sanitaires (robinet, cuvette, lavabo, faience, miroirs, etc.)	x
Nettoyer et désinfecter les poignées et interrupteurs	x
Vider les poubelles et remplacer les sacs	x
Aspirer et Laver les sols	x
Approvisionner en consommables (savon, papier toilette, serviettes en papier, etc.) fournis par vos soins	x
Désinfecter les appareils de cuisson (micro-onde, réfrigérateur, machine à café, etc.)	x
<b>CADRE DE VIE</b>	
Arroser les plantes	x
Lustrer les cuivres	x
Enlever les toiles d'araignées	x
Nettoyer les plinthes	x
Nettoyer les radiateurs	x
<b>ENTRETIEN DES ESPACES VERTS</b>	
Tonte, Désherbage, Ramassage des feuilles, Arrosage manuel	x
Plantations de petit végétaux, taille de haies, arbustes et petits arbres	x
Enlèvement des déchets, évacuation des végétaux, petit arrachage manuel	x
Entretien des allées et terrasses	x
Déneigement des abords immédiats du local	x
Entretien des massifs (bêchage, binage, griffage,...)	x
Application d'engrais et/ou amendements	x